



DECLARATION

A L'ISSUE DES TRAVAUX DE L'ATELIER REGIONAL SUR LES PESTICIDES

Nous, COPAGEN, INADES-Formation, AFSA, ADEPA, COASP, CGLTE-OA, ROPPA, 3AO, NSS, constituant des réseaux actifs, des mouvements sociaux et communautaires et des organisations de la société civile, engagés dans la défense et la promotion de l'agro écologie paysanne en Afrique de l'Ouest, nous sommes réunis à Thiès du 9 au 11 avril 2025 dans le cadre d'un atelier régional sur les pesticides. Ce cadre d'échange organisé en collaboration avec certains partenaires notamment le CCFD et AVSF, visait à **renforcer les synergies de plaidoyer entre les acteurs européens et africains engagés dans la lutte contre les pesticides.**

Les différentes communications, les échanges, les témoignages, le partage d'expériences et les différentes contributions ont permis de faire certains constats qui résultent de faits, d'études et de recherches.

Ces preuves factuelles montrent que de nombreux drames liés à l'utilisation de ces produits, se produisent, à l'échelle du continent dans un silence coupable. Les chiffres sur cette tragédie endémique sont effrayants. Certaines statistiques font état de ce que 385 millions de victimes d'intoxication aux pesticides sont recensées chaque année et 95% de ces

victimes viendraient des pays du Sud, notamment de l'Afrique. Cette catastrophe est révélatrice d'un paradoxe bouleversant. L'Afrique est le continent qui utilise en proportion le moins de pesticides (à peine 5%), mais qui en même temps en paie le plus lourd tribut. En sus, l'importation des pesticides est en croissance exponentielle en Afrique, leur utilisation ayant augmenté d'environ 175% depuis 1990.

Le plus inquiétant, c'est que le marché noir des pesticides ne cesse de s'étendre de façon démesurée, en l'absence d'un cadre harmonieux et efficace de mise en œuvre de politiques et de réglementations hardies. Le corollaire de cette situation est que de nombreux pesticides non autorisés en raison de leur haute toxicité, continuent d'être utilisés dans les pays africains. La plupart de ces pesticides sont interdits par l'Union Européenne alors même qu'ils sont déversés en Afrique en raison des systèmes de contrôle et de surveillance inefficaces qui mettent en évidence les failles des mécanismes d'homologation de ces produits. A cette situation critique s'ajoute le fait que les pratiques endogènes en matière d'utilisation, de manutention, de transport, de stockage, et de gestion après usage relève d'un véritable casse-tête pour diverses raisons : le fort taux d'analphabétisme au sein des principaux utilisateurs de pesticides, c'est-à-dire les agriculteurs-trices, le manque de moyens financiers pour acquérir les équipements de protection pour l'application de ces produits, le déficit en matière d'information et de formation sur les protocoles techniques et la réglementation relatifs aux pesticides et les capacités limitées de nos Etats.

Le coût des externalités liées à ces produits est incalculable : à côté des nombreux cas d'intoxication involontaires et volontaires, on note une recrudescence explosive des maladies non transmissibles ayant un lien avec ces produits : diabète, hypertension artérielle, AVC, cancer, insuffisance rénale, Parkinson, Alzheimer... sans oublier la dégradation des sols, la pollution de l'air, l'érosion de la biodiversité avec à la clé l'extinction de populations entomiques (abeilles).

Fort de ces constats, et,

- Convaincus que tous les pesticides sont dangereux, mais que la circulation des pesticides les plus dangereux est un acte hautement criminel,

- Conscients que l'utilisation des pesticides dans les pays africains n'est pas un mal nécessaire,
- Persuadé que l'agro écologie offre des solutions innovantes, plus sûres et durables comme alternatives aux pesticides puisées dans le génie inventif paysan

- Mettons en garde les firmes de l'agro-chimie sur leur culpabilité dans les drames liés aux pesticides qui se produisent avec une fréquence déconcertante en Afrique
- Dénonçons avec la dernière énergie les doubles standards appliqués en matière d'interdiction des pesticides les plus dangereux qui bien qu'interdits en Europe continuent d'y être produits pour le marché africain.
- En appelons à la vigilance des décisionnaires africains et attirons leur attention sur leur responsabilité de protection de leurs citoyens et de leur obligation de diligence due

Recommandons,

- La mise en œuvre d'une approche concertée plus globale pour interdire à terme tous les pesticides en commençant par les plus dangereux par l'adoption de mesures politiques et réglementaires éclairées et audacieuses au niveau mondial
- La mise en œuvre d'un régime de responsabilité juridique plus stricte pour sanctionner tous les contrevenants de la chaîne intervenant dans la filière
- La fin des régimes de subvention des pesticides
- La mise œuvre de politiques de promotion des alternatives aux pesticides en agro écologie au plan régional et au niveau des pays africains.

Fait à Thiès, le 11 avril 2025.

